

CLUB « *RENCONTRES* »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2019

Les adhérents du Club « *RENCONTRES* », dûment convoqués par lettre individuelle, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le **Samedi 12 janvier 2019**, à 14 h.30, salle de la **Maison des Associations**, sous la Présidence de **Guy PESTY** en présence de Monsieur **Henri de Meyrignac**, Maire-adjoint responsable de la Culture, représentant Monsieur **Pierre HERRERO**, Maire de Vaux-le-Pénil, excusé, retenu par ses obligations professionnelles. Au total, 90 adhérents étaient présents ou représentés. Assistaient également à cette réunion un certain nombre de Pénivauvoises et de Pénivauvois désireux de mieux connaître le Club, voire d'y adhérer.

I. RAPPORT MORAL

Il est présenté par le Président :

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 janvier 2018, **109 adhésions** avec cotisations acquittées ont été enregistrées, qui se répartissent ainsi :

74 femmes
35 hommes

Comme par le passé, les Administrateurs du Club se sont efforcés de proposer en 2018 un choix d'activités aussi variées que possible, alliant sorties Spectacles et sorties Culturelles et Touristiques. En voici le rappel :

SORTIES-SPECTACLES :

03 FÉVRIER : Représentation, au Théâtre des Nouveautés (Paris), de la comédie d'Isabelle MERGAULT : « **LA RAISON D'AYMÉ** », avec Isabelle MERGAULT et Gérard JUGNOT

17 MARS : Concert « **OISEAUX DE FEUX** » de l'Orchestre PASDELOUP à la Philharmonie de Paris.

26 MAI : Représentation, à la Seine Musicale (Boulogne-Billancourt), du spectacle « **HOLIDAY ON ICE** »

10 NOVEMBRE : Représentation, au Théâtre des Variétés (Paris), de la comédie de Flavia Coste « **ALORS ON S'AIME** » avec Daniel RUSSO et Corinne TOUZET

09 DÉCEMBRE : Déjeuner spectacle au **Cabaret « OH ! CÉSAR »** (Paris).

SORTIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES :

07 AVRIL : Journée culturelle et touristique « **ENTRE MONTE-CRISTO et PORT-ROYAL** »

- Visite guidée du **Château de Monte-Cristo à Port-Marly**
- Déjeuner au restaurant
- Visite du **Musée des Granges à Port-Royal des Champs**

09 JUIN : Journée culturelle et touristique à « **ROYAUMONT et ÉCOUEN** »

- Visite guidée de l'**Abbaye** de Royaumont
- Déjeuner au Château d'Écouen
- Visite guidée du **Château d'Écouen** qui abrite le **Musée national de la Renaissance**

07-08 & 09 SEPTEMBRE : Week-end culturel et touristique dans le **BERRY**

- Journée à **BOURGES** : visite guidée du **Palais Jacques Cœur**, déjeuner puis visite de la **Cathédrale Saint-Etienne**
- Dîner et hébergement à l'Hôtel 3* à **LA CHÂTRE**
- **Au pays de George SAND** : visite du Domaine de **NOHANT**, déjeuner à **CROZANT**, visite guidée de la Villa Algira à **GARGILLESSE**
- Retour à l'Hôtel à **LA CHÂTRE**
- « **Chez TALLEYRAND** » : visite guidée du Château de **VALENÇAY**, déjeuner au château, balade en train à vapeur dans la campagne berrichonne, dégustation de vin et de fromage de chèvre dans une chèvrerie à **VALENÇAY**

06 OCTOBRE : Journée culturelle et touristique « **Sur les pas des rois de France** » à **DREUX**

- Visite de la **Chapelle royale Saint Louis**
- Déjeuner au domaine de la Chapelle royale
- Visite guidée du centre historique de **DREUX**

87 personnes ont participé ou étaient représentées à l'Assemblée Générale du 13 janvier pour partager le goûter et revivre les activités du Club au travers de la projection audiovisuelle préparée par Madame CHANTOISEAU et présentée par Madame PESTY.

Pour l'ensemble de ces activités de l'année, y compris l'Assemblée Générale du 13 janvier, le total des participations s'est élevé à **475**.

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. COMPTE RENDU FINANCIER

Il est présenté par Madame BORCZ, Trésorière du Club.

Monsieur ROUSSET, membre de la Commission de Contrôle, donne lecture du compte rendu établi par celle-ci en date du 4 janvier 2019.

Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

III. VOTE POUR LA COTISATION ANNUELLE

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de maintenir les cotisations au même niveau qu'en 2018, à savoir :

Cotisation Adulte : 24 € Cotisation Enfant : 16 €

A noter que la cotisation n'a pas augmenté depuis janvier 2006, soit 13 ans.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

IV. ELECTIONS STATUTAIRES

-Conseil d'Administration :

sont démissionnaires statutaires

Mmes CHANTOISEAU, BORCZ, BLAINEAU, GUILLOT, MAFFRE et

PESTY

M. MARTIN

>> soit 7 postes à pourvoir

Madame GUILLOT a informé le Conseil d'Administration, lors de la réunion du 8 décembre 2018 qu'elle ne solliciterait pas de nouveau mandat. Les 6 autres membres sortants ont à nouveau fait acte de candidature. Nous avons par ailleurs enregistré, dans les délais, une nouvelle candidature : celle de Madame Pascale GOMES.

A main levée, ces 7 candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Il appartiendra au Conseil d'Administration ainsi constitué de procéder, lors de sa prochaine réunion, au renouvellement du Bureau.

-Contrôleurs aux Comptes :

Aucune candidature n'ayant été proposée, la reconduction du mandat de Madame FENIX et Monsieur ROUSSET est adoptée à l'unanimité.

V. EXAMEN DES PROJETS D'ACTIVITÉS POUR 2019

SAMEDI 12 JANVIER : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE à la Maison des Associations, suivie de la rétrospective audiovisuelle de l'année écoulée et d'un goûter.

SAMEDI 09 FÉVRIER: Représentation, au Théâtre des NOUVEAUTÉS (PARIS) de la comédie de Philippe CLAUDEL avec Pierre ARDITI et Michel LEEB dans les rôles principaux : « **COMPROMIS** ».

DIMANCHE 17 MARS: Représentation du nouveau spectacle du Cirque Bouglione : « **EXTRA** », au Cirque d'Hiver à Paris.

DIMANCHE 07 AVRIL: Journée à **Coulommiers**

- visite d'une fromagerie,
- déjeuner
- découverte commentée de la ville en car.

SAMEDI 18 MAI :

- découverte du **Vieux Paris** à l'occasion d'une croisière commentée sur la Seine
- déjeuner au restaurant « My boat » à **La Villette**
- visite de la **Basilique Saint Denis**

SAMEDI 15 JUIN :

- visite guidée de la Verrerie de **Soisy-sur-École**
- déjeuner au Restaurant à **Milly la Forêt**
- visite guidée de la Chapelle des Simples décorée par Jean Cocteau à **Milly la Forêt**
- visite guidée du Château de **Courances**

VENDREDI 13, SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 SEPTEMBRE: Week-end culturel et touristique

- Visite guidée de la Cathédrale du **Puy-en-Velay**
- Promenade en petit train
- Hébergement dans un hôtel Ibis
- Visite guidée de l'**église de la Chaise Dieu**
- Visite de **Brioude** : la basilique et l'hôtel de la dentelle
- Visite du village classé de **Lavaudieu**
- Découverte avec un guide du spectacle « **Le Puy en lumières** »
- **VULCANIA** :
Le volcan de Lemptégy : parcours en petit train à l'intérieur du volcan

SAMEDI 12 OCTOBRE:

- Visite de l'Abbaye de Fontenay
- Balade en tacot dans la vallée du Serein

NOVEMBRE }

}

A définir ultérieurement

DÉCEMBRE }

}

Dans une allocution amicale, Monsieur Henri de Meyrignac présente, en son nom et celui de la Municipalité, ses vœux à l'Assemblée : santé, convivialité et solidarité.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PESTY soulève la question du **remboursement après désistement** :

Rappel de la règle actuellement appliquée (extrait du Règlement intérieur, Paragraphe 6, 2^e alinéa) : « *En cas s'empêchement, tout adhérent inscrit pour une sortie doit, dès que possible, signaler sa défection au Président ou au Secrétaire. En cas de réservation (théâtre, hôtel...), le Club ne pourra lui rembourser la somme versée au moment de l'inscription que s'il est possible de le remplacer*

= soit par un autre membre du Club inscrit sur une liste d'attente

= soit par une tierce personne, proposée par l'adhérent empêché lui-même »

Cette règle s'applique lorsque la place de théâtre a déjà été payée (en général au moins un mois à l'avance) et, pour une sortie, lorsque le Club s'est engagé auprès d'un prestataire de services sur un certain nombre de réservations qui seront de toute façon facturées.

Peut-on envisager d'instaurer une sorte d'ASSURANCE-DÉSISTEMENT ? C'est-à-dire une mutualisation en vue de remboursement en cas de désistement sans remplacement

Il va de soi que le remboursement pourrait intervenir uniquement en cas de force majeure dûment attestée :

- décès d'un proche
- accident corporel
- maladie temporairement invalidante avec certificat médical

Quelle forme d'assurance ? Par exemple, pourrait-on demander, pour chaque sortie, en fonction du prix de cette sortie, une participation qui s'ajouterait au prix habituellement demandé ? Par exemple :

- = pour une sortie spectacle : 2 € par sortie
- = pour une sortie touristique de la journée : 3, 4 ou 5 € suivant le coût de la sortie
- = pour un week-end de trois jours : étant donné le coût élevé d'une telle sortie, il sera procédé au remboursement moins 60 € de franchise

Monsieur PESTY demande à l'assemblée de voter pour cette proposition.
La majorité des adhérents ont voté pour.
Seuls 5 adhérents ont voté contre.
La proposition est adoptée à la majorité des votants.

.Monsieur PESTY rappelle aux adhérents que le Club est preneur de toute proposition de sorties que les adhérents voudront bien lui soumettre.

VII. EN FIN D'APRÈS-MIDI

Comme chaque année, Madame PESTY présente et commente de façon détaillée le diaporama, réalisé par Madame CHANTOISEAU, qui nous fait revivre les meilleurs moments de l'année écoulée.

Le goûter, toujours apprécié, clôture cette après-midi et, pendant ce temps, il est procédé au renouvellement des cotisations et à l'enregistrement des nouvelles adhésions. Il est à noter que les adhérents, comme l'année passée, ont eu à leur disposition la plaquette de présentation de l'Association réalisée par Madame MAC NIEL.
